



RÉFÉRENDUM COMMUNAL À VEVEY : MAUVAIS BULLETIN DE VOTE

Les électrices et électeurs de Vevey sont invités à participer à la votation communale du 24 novembre 2024 « Non à la tarification de Plan-Dessus ».

Plusieurs personnes ont reçu à la fin du mois d'octobre un bulletin qui ne leur était pas destiné dans l'enveloppe contenant le matériel de vote. **Ce matériel livré par le Canton de Vaud ne comporte pas l'objet de la votation communale.**

- ➔ **Les électrices et électeurs qui ont reçu un mauvais bulletin de vote** sont invités à venir chercher le bulletin complet comprenant l'objet du référendum communal « Non à la tarification de Plan-Dessus » à l'Office de la population (Hôtel de Ville, rue du Lac 2), munis du bulletin litigieux, jusqu'au vendredi 22 novembre 2024 à 16h, ou le dimanche 24 novembre 2024 au bureau de vote de l'Hôtel de Ville entre 10h et 11h.
- ➔ **Les personnes qui ont déjà retourné leur enveloppe de vote**, parvenue au Greffe municipal jusqu'au 4 novembre 2024, et n'ont pas pu voter sur l'objet communal « Non à la tarification de Plan-Dessus » en raison de cette erreur, sont également invitées, d'entente avec la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes du Canton de Vaud, à se rendre à l'Office de la population de Vevey, jusqu'au mercredi 20 novembre 2024 à 16h.

Pour tout renseignement : 021 925 53 49
Votation populaire du 24 novembre 2024

Bulletin de vote

Cochez la case de votre choix au stylo noir ou bleu.

Pour voter BLANC, laissez les deux cases vides.

Pour corriger, remplites-les entièrement la case concernée pour l'annuler.

Le bulletin est NUL s'il contient d'autres inscriptions.

Votation fédérale		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit de bail : résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit de bail : résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
4	Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Votation communale - Vevey		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous la décision du Conseil communal concernant la tarification du stationnement du quartier de Plan-Dessus et la demande de crédit de CHF 110'000.- pour l'achat et la pose d'horodateurs?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Votation populaire du 24 novembre 2024

Bulletin de vote

Cochez la case de votre choix au stylo noir ou bleu.

Pour voter BLANC, laissez les deux cases vides.

Pour corriger, remplites-les entièrement la case concernée pour l'annuler.

Le bulletin est NUL s'il contient d'autres inscriptions.

Votation fédérale		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit de bail : résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit de bail : résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
4	Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>